



Accord commercial entre agence d'interim et Entreprise

Par **Nyannick**, le **12/09/2024** à **12:37**

Bonjour,

Je permet de vous contacter car une entreprise en accord avec une agence d'intérim souhaite me recruter en CDI. Cependant l'agence d'intérim exige une prime de 15% de mon salaire annuel. Cependant l'entreprise n'est pas prête à verser cette prime. De mon côté j'ai mit en place des procédures de négociations avec l'agence d'intérim. Cette dernière me fait comprendre qu'il s'agit d'un accord entre les deux parties. Par ailleurs j'ai besoin de ce CDI pour avoir la garde alternée de mon fils mais l'agence d'intérim exige toujours le versement de la prime. D

Par **math64**, le **12/09/2024** à **20:04**

Bonjour,

Cela ne vous concerne pas directement et est classique comme clause.

il n'y a rien que vous en puissiez y faire.